

Infos municipales	3
Vie Sociale	9
Environnement	11
Emploi	13
Culture	14
Sortir à Maule	16
Enfance et Jeunesse	18
Sport	20
Informations Générales	22

Sur vos agendas ... Du 30 octobre au 7 novembre Exposition de François LAPLACE Jeudi 11 novembre Page 14 Cérémonie du souvenir Du 13 au 21 novembre Page 4 Exposition de broderies Page 16 Les 19 et 20 novembre Café-Théâtre Page 16 Samedi 20 novembre Soirée Cheese and Wine Samedi 20 novembre Page 16 Animations et dégustation "Beaujolais Nouveau" Page 16 Samedi 20 novembre Soirée de retrouvailles Page 17 Dimanche 28 novembre 9^{ème} Forum du Livre Page 15

A retenir en décembre ...

Café-Théâtre avec "Les 3 Coups" Vendredi 3 et samedi 4 décembre

"Il était une fois ... à la bibliothèque de Maule" Mercredi 15 décembre

La Mairie

Ouverture:

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h SAMEDI de 8h30 à 12h30 © 01 30 90 49 00 Fax. 01 30 90 96 48 www.maule.fr contact.mairie@maule.fr



Les services de la Mairie

Urbanisme	01	30	90	49	09
Scolaire	01	30	90	49	11
Guichet Unique	01	30	90	49	03
Communication	01	30	90	49	.12
	01	30	90	49	.17

Services Techniques

☎ 01 30 90 49 06 **☎** 01 30 90 41 64

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Ouverture:

lundi, mardi mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h. Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 30 90 49 13 Fax : 01 30 90 78.02 ccas.maule@wanadoo.fr

Crèche Familiale

☎ 01 30 90 49 16
creche.maule@wanadoo.fr

Accueil et renseignements au Centre à vocation sociale, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanences

Adjoints de permanence (sur rendez-vous): 8h30 à 12h30

Samedi 6 novembre Mme DUBOIS Samedi 13 novembre M. VILLIER Samedi 20 novembre Mme AHSSISSI Samedi 27 novembre M. CAMARD

Sommaire

Infos municipales

Vie sociale	p 9 et 10
Environnement	p 11 et 12

Emploi p 13

Culture

Musée Victor Aubert	p 14
Biblio Animation	p 14
Exposition	p 14
Bibliothèque	p 15

Sortir à Maule p 16 et 17

Enfance et Jeunesse

Centre de loisirs	p 18 et 19
Espace Jeunes	p 19
P.I.J.	p 19
Sport	p 20 et 21

Infos générales p 22 à 24

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Inès COHEN - - DEMBRI, le 25 septembre

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DÉCÉS

Georges BAILLY,
le 30 septembre,
à l'âge de 87 ans
Henriette SIMON veuve DUFAYS,
le 6 octobre à l'âge de 88 ans
Maurice FER, le 29 septembre
à l'âge de 94 ans
Didier PADEL, le 4 octobre
à l'âge de 73 ans
Annie MAHIEU
épouse JENNEQUIN,
à l'âge de 70 ans
Jacqueline FROGER
veuve LIONNET,
à l'âge de 88 ans

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles.



Impression:

Imprimerie Jasson Taboureau Z.I. du Petit Parc 78920 ECQUEVILLY (2 700 exemplaires)

Dépôt légal - Novembre 2010

Rédaction:

Commission Communication

sous la présidence

de Francis PECH

Conception
et réalisation maquette :
Christelle MINELLA

Distributeur:



Malgré tout le soin apporté à la relecture attentive du bulletin, des erreurs peuvent nous avoir échappé. Merci de ne pas nous en tenir riqueur.

RECENSEMENT

Campagne de recensement de la population 2011 Recrutement



des agents recenseurs

Si vous connaissez bien la ville de Maule

- Si vous aimez les contacts
- Si vous êtes tenace et organisé
- Si vous êtes entièrement disponible du 20 janvier au 19 février 2011

Si vous êtes titulaire du permis B (selon le territoire de la commune)

Sachez que la mairie peut vous recruter en qualité d'agent recenseur

Votre rôle sera de vous rendre au domicile de certains habitants de Maule pour leur remettre les questionnaires du recensement de la population et de les récupérer une fois qu'ils auront été renseignés.

Vous recevrez une formation obligatoire et rémunérée de deux demi-journées dans la période du 3 au 19 janvier 2011.

Votre rémunération sera fonction du nombre de questionnaires collectés et rapportés en mairie.

Pour tout renseignement et candidature, veuillez contacter Joëlle COULLOY au 201.30.90.49.00

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En vue de la révision de la liste électorale 2011, les demandes d'inscription se feront en mairie jusqu'au 31 décembre 2010. Seuls les nouveaux inscrits recevront une carte électorale.

Personnes pouvant s'inscrire:

- les nouveaux habitants
- les jeunes Français atteignant 18 ans au plus tard avant le 28 février 2011 doivent prendre contact avec la mairie au plus tard avant le 31 décembre 2010 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les personnes concernées doivent se présenter munies de leur carte d'identité ou d'un justificatif prouvant la nationalité française <u>et</u> des pièces justifiant soit du domicile (quittance de



loyer, E.D.F., téléphone, etc...) soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de la qualité de fonctionnaire public de la commune.

EDITORIAL

Ce ne sont pas moins de 16 nouveaux commerçants que nous accueillons à Maule depuis 2008 :

- "La Ferme Mauloise" (fromagerie)
- "Au Marché Crétois" (traiteur)
- "Cedrus Libani" (restaurant)
- "La Crêperie" (restaurant)
- "Pizza Presto" (restauration rapide)
- "Domy by Sando" (prêt-à-porter)
- "Louise de Toi" (prêt-à-porter)
- "Sur vos Murs" (photographie)
- "Natur House" (nutrition et diététique)
- "Axeo" (service à la personne)
- Bijouterie fantaisie face à l'Eglise
- "Clin d'œil Optique" (opticien)
- "MMA" (Agent d'assurances)
- "Fenêtres Tryba" (menuiserie PVC)
- "M.A.C. Immobilier" (agence)
- "La Bourse de l'Immobilier" (agence)



Ces ouvertures (ou reprises) de magasins apportent des activités et des services nouveaux, enrichissent la vie mauloise et facilitent notre vie quotidienne. Elles sont aussi le symbole de l'attractivité de notre ville. D'ailleurs, d'autres créations ou rénovations sont en cours.

Nous nous efforçons de favoriser à chaque fois que cela est possible l'implantation de commerces de proximité et je suis heureux de constater que la tendance s'est inversée, de la fermeture à l'ouverture. Véritable cœur de la vallée, Maule, "bourg" très commerçant depuis le moyen-âge, voit à nouveau prospérer ce qui fait son âme, ce qui est son poumon : le commerce.

Imaginez-vous Maule, cœur de la Vallée, en ville dortoir, éteinte, morte, ainsi que nous le vivons chaque lundi ? Impossible. On les aime trop nos marchands et artisans, et on comprend à quel point on en a besoin, sans oublier ceux du marché qui, chaque samedi matin depuis cinq siècles, contribuent eux aussi à notre vie villageoise. C'est l'occasion pour moi de féliciter et de remercier tous ces entrepreneurs, commerçants de proximité ou artisans, pour leur dynamisme au service de la communauté et le lien social qu'ils créent.

Le plus ancien d'entre eux, Raymond Croiset, doyen de nos commerçants, nous a quittés en octobre. Quelques jours auparavant, passionné par son métier, il était encore derrière son comptoir pour nous donner ses précieux conseils de bricolage, ou pour aller chercher la petite pièce qui nous manque au fond de son magasin. Je voudrais rendre un très sincère hommage à cet homme attachant apprécié de tous. Il est un véritable exemple de créateur et entrepreneur dévoué aux Maulois. Merci et bravo Raymond!

Le Maire Laurent RICHARD

CONTACTS UTILES

- O Urgence Sécurité Gaz : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- O Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- O Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

PROLONGEMENT DU RER E DE PARIS À MANTES-LA-JOLIE PAR LA DÉFENSE



Exposition en Mairie sur le prolongement du RER E à l'ouest.

Panneaux d'information concernant le débat public du projet de Réseau Ferré de France (RFF) et du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) dans le hall de la Mairie aux heures d'ouverture précisées en page 2.

Prochaines réunions publiques du débat :

- Mardi 9 novembre Paris 19h
- Jeudi 18 novembre La Défense 17h30
- Lundi 22 novembre Nanterre 19h
- Mardi 30 novembre Les Mureaux 19h
- Jeudi 16 décembre Paris 19h

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site www.debatpublic-rer-e.org

contact@debatpublic-rer-e.org

> n° Vert 0 800 618 618
(appel gratuit depuis un téléphone fixe)

CÉRÉMONIE DU 1ER NOVEMBRE

Le 1^{er} novembre est la **journée nationale du Souvenir Français**. A cette occasion, le Souvenir Français et l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) de Maule se regroupent au monument aux morts du cimetière de Maule pour un dépôt de gerbes et une cérémonie du Souvenir au Carré Militaire (en bas).

Dans l'esprit du monde combattant qui nous unit , je vous invite à venir nombreux à cette cérémonie. Je vous remercie.

Rendez-vous au cimetière de Maule LUNDI 1^{et} NOVEMBRE à 9h30

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonies du Souvenir du 92^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Nos cérémonies débuteront à 10h30 par un office religieux en l'église Saint-Nicolas de Maule.

A 11h15, rassemblement place de la mairie. A 11h25, défilé et cérémonie au monument aux morts en présence des autorités civiles, militaires, des élèves de l'école Charcot et du collège de la Mauldre avec l'accompagnement de la fanfare "Nezel Music".

Ce même jour aura lieu notre banquet au restaurant "Le Coq au vin" à Triel-sur-Seine. Un car sera à disposition place des fêtes à 12h45. Retour prévu vers 19h.

Anciens combattants, vos épouses, vos amis, nous vous attendons très nombreux.

Le Président Jean-Pierre BENARD



Après une année scolaire 2009/2010 perturbée par les importants travaux engagés aux écoles maternelle et primaire Charcot, la rentrée s'est déroulée dans des conditions normales.

Indépendamment de ces travaux d'envergure, prioritaires dans nos choix budgétaires d'investissement, nous avons poursuivi pendant les congés notre programme de rénovation des écoles. Nous pouvons considérer qu'à l'exception de quelques travaux qui seront réalisés en 2010/2011 l'école maternelle et l'ancien bâtiment Charcot primaire sont aujourd'hui à nouveau "au goût du jour". C'est un effort important consenti par la commune qui marque bien notre volonté d'apporter à nos enfants et aux enseignants les meilleures conditions d'accueil et de travail.

C'est un devoir que nous n'avons pas terminé, l'école primaire Coty demeure une préoccupation.

Outre les salles de restauration agrandies et embellies offrant aux enfants et aux personnels des espaces plus gais et plus fonctionnels, nous avons changé de prestataire. La société API a remplacé la société Sorest après un appel d'offres où le critère de prix n'était pas une priorité.

Nous avons mis l'accent dans notre cahier des charges sur la qualité, la diversité, l"innovation, la prise en compte des contraintes spécifiques pour certains enfants et l'intégration progressive du Bio. La société API a largement répondu à tous ces critères y compris celui du prix devançant très nettement les autres sociétés. La société API est une société importante en pleine croissance qui a su conserver un caractère familial et une organisation dynamique très proche des opérationnels. Bien évidemment, tout le personnel a été repris et après un mois de fonctionnement nous n'avons que des retours positifs.

Par ailleurs, après une période incertaine en début d'année, une création de classe à été accordée à Coty primaire; c'est vraiment une très bonne nouvelle pour les enseignants et nos enfants, la moyenne des classes avant cette affectation étant de 29 élèves. Autre importante et bonne nouvelle, la nomination de Monsieur Philippe Cohen Selmon, psychologue scolaire. Là encore, nous sommes ravis pour nos enfants et les familles qui ont besoin d'accompagnement. Nous nous sommes attachés pendant les congés à créer les meilleures conditions d'accueil dans les locaux dédiés à cette fonction.

Nous restons à votre écoute pour que cette année scolaire 2010/2011 soit une source de satisfaction et une réussite pour les enfants, les parents et les enseignants.

Alain SENNEUR 1^{er} Adjoint au Maire, délégué aux Affaires Scolaires, Périscolaires et à la Jeunesse







EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous le résumé des principales décisions du Conseil Municipal prises lors des séances du 20 septembre et du 18 octobre 2010.



Séance du 20 septembre 2010

Installation d'un nouveau conseiller municipal : suite à la démission de

M. Florian DUFRESNOY, le Conseil a procédé à l'installation de M. Alain PALADE, qui, par le passé, avait déjà exercé ces fonctions.

Au cours de cette séance, le Conseil a également validé une convention passée avec la Communauté de Communes Seine-Mauldre, pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage de 15 places sur la zone d'activité des Chevries, à Aubergenville. Il est rappelé que les communes de plus de 5000 habitants comme Maule, ont l'obligation légale de réaliser une aire d'accueil des gens du voyage, ou de participer financièrement à cette réalisation.

Une autre convention a également été adoptée avec le Tennis Club de Maule : aux termes de cette convention, l'association participe financièrement à des travaux de rénovation des équipements de tennis. Ces installations sont communales, mais le tennis club, principal utilisateur, a accepté d'en prendre une partie à sa charge. En contrepartie, la commune se porte garant d'un emprunt souscrit par l'association pour financer sa participation.

A noter également, la mise en place d'une activité hip hop en direction de la jeunesse (déjà 15 jeunes inscrits à la mise en place), le remplacement d'un agent des services techniques par un jeune chômeur maulois recruté en contrat aidé, et le renouvellement de la ligne de trésorerie, pour faire face aux besoins de financement à court terme et éviter de souscrire trop tôt un emprunt sur une longue durée.

Séance du 18 octobre 2010

Au cours de cette séance, le Conseil a notamment entériné le recrute-

ment d'un nouvel agent chargé de l'état civil, des élections, du cimetière, de la qualité de l'accueil, en remplacement d'un agent qui partira en retraite dans les prochains mois.

Le Conseil a également autorisé la signature d'un protocole d'accord avec le SDIS des Yvelines (Service Départemental d'Incendie et de Secours), afin de mettre fin de manière amiable au contentieux relatif au montant de la contribution de la commune à ce service, qui durait depuis 2003.

Deux subventions ont également été accordées : une de 5 000 € à la Croix Rouge de Maule, pour lui permettre de faire face à des demandes d'aides très nombreuses, et des besoins de matériels (l'association n'avait sollicité aucune subvention en début d'année 2010, contrairement aux années précédentes), l'autre de 315 € pour le cross du collège de la Mauldre.



Rétrospective

FORUM DES ASSOCIATIONS

Par la présence des très nombreuses associations mauloises et des services municipaux concernés, tout un chacun, grand ou petit, ont pu trouver de quoi satisfaire leur souhait pour l'année à venir. Chacun pourra ainsi s'épanouir dans son domaine de prédilection, grâce aux responsables bénévoles qui œuvrent, avec le soutien de la municipalité, pour maintenir le tissu associatif maulois.

Félicitations aux organisateurs qui ont fait de ce forum une grande réussite.

OPÉRETTE AVEC LES VOIX DU L.A.C.

Notre mois d'octobre aura été plus que riche musicalement ...

Offenbach et son opérette "Les Brigands" ont remporté un grand succès ces 9 et 10 octobre! Plus de quarante choristes, de brillants musiciens, des décors merveilleux et le tour était joué pour apprécier ce spectacle magnifique ... Un grand bravo et un grand merci aux Voix du L.A.C. qui nous ont offert ce grand moment!

Et ce 16 octobre sera à marquer également d'une pierre blanche pour cette incroyable soirée offerte par la formation Jocubatta et Pascal Trogoff, qui n'est plus à présenter. Une soirée haute en couleurs où le plaisir des oreilles n'avait d'égal que le ravissement des yeux! Des musiciens fabuleux, une somptueuse danseuse, un décor appelant au voyage, bref, une soirée comme on aimerait en vivre plus souvent ... alors un grand merci également à JOCUBATTA!

Et nos automnales continuent!

Sidonie KARM - Maire Adjoint à la Culture













CONCERT AVEC JOCCUBATA







Rétrospective

SALON VAL DE MAULDRE 2010

Ce début d'Automne a vu s'ouvrir le 11^{ème} Salon Val de Mauldre, où nombre d'artistes nous ont, une fois de plus, offert un véritable plaisir pour les yeux. Toujours plus d'exposants, une qualité grandissante d'année en année, les prix ont été attribués dans chaque catégorie où le choix était plus que difficile.

Un grand merci à tous les participants de ce salon d'Art, un grand bravo à nos lauréats de notre concours 2010 "Bonheur Nature" et à très bientôt à tous pour la 12 edition 2011...

Sidonie KARM - Maire Adjoint à la Culture







Prix Val de Mauldre "Guêpiers d'Europe" de Olivier GUYOMARD



Mention spéciale
"L'hiver rêvé" de Camille LESGOURGUES
et "Tout en 'Botté'" de Isabelle HUARD





Catégorie Peinture "Tempest" de Geneviève MATTHEWS



Catégorie Sculpture "Bijou" de Alain GOMEZ



Catégorie Pastel et Dessin "Iris blancs" de Jacqueline ROGER

La Vie Sociale

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent, ou qui ont élevé, dignement au moins 4 enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Bénéficiaires

Peuvent obtenir cette distinction les personnes ci-dessous qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales :

- > Les mères ou les pères de famille dont tous les enfants sont Français.
- ➤ Les pères ou les mères de famille dont tous les enfants sont Français et qui élèvent ou ont élevé seuls leurs enfants.

Conditions relatives aux enfants

Le nombre d'enfants requis pour postuler à l'attribution de la médaille de la Famille est de :

- > 4 ou 5 pour la médaille de bronze
- ➤ 6 ou 7 pour la médaille d'argent
- ➤ 8 ou plus pour la médaille d'or, l'ainé des enfants ayant au moins 16 ans.

Constitution des dossiers

Le dossier de candidature est constitué sous la responsabilité de Mesdames et Messieurs les Maires.

Les familles postulantes doivent se renseigner directement auprès du C.C.A.S. de Maule et retirer les dossiers <u>avant le 15 novembre 2010</u>.

Le rôle de l'UDAF 78 (Union Départemental des Associations Familiales) est d'instruire les dossiers sous le contrôle du cabinet du Préfet.

PRÉVENTION



mieux la sécurité de nos aînés, le ministère de l'intérieur lance une campagne prévention sur les risques liés à l'âge. Aussi, la commune de Maule en partenariat avec la gendarmerie propose un temps d'information et de partage sur l'ensemble de ces

et

réflexes à avoir!

Afin de préserver au

Venez nombreux, JEUDI 18 NOVEMBRE à 14h Salle des fêtes

risques

COMMUNIQUÉ

Le Rsa, c'est aussi pour les jeunes

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le Rsa s'adresse aussi aux jeunes de moins de 25 ans



Le revenu de solidarité active (Rsa) est destiné aux personnes avec ou sans travail, dont les ressources sont faibles. Il garantit à ses bénéficiaires un revenu minimum et soutient le retour à l'activité professionnelle.

Entré en application en juin 2009, le Rsa est à la fois une allocation de solidarité, un complément de revenus et un dispositif personnalisé vers le retour à l'emploi. Depuis le 1^{er} septembre 2010, il est étendu aux jeunes de moins de 25 ans dès lors qu'ils ont travaillé 2 ans les 3 dernières années qui précèdent leur demande, soit 3 214 heures de travail (activités salariées à temps plein ou temps partiel et/ou activités non salariés).

Pour bénéficier du Rsa, vous devez remplir les conditions suivantes :

- vous résidez en France de manière régulière,
- vous êtes Français ou ressortissant de l'Espace économique européen et justifiez d'un droit de séjour ou vous séjournez régulièrement en France depuis au moins 5 ans
- vous avez 25 ans ou plus, ou vous avez moins de 25 ans et avez au moins un enfant à naître ou à votre charge
- vous avez moins de 25 ans, sans enfant et vous avez travaillé 2 ans sur les 3 dernières années
- vos ressources et vos prestations familiales, sauf exception, ne doivent pas dépasser un certain montant.

Si vous avez moins de 25 ans et pensez pouvoir bénéficier du Rsa, faites le test Rsa sur le www.caf.fr

Ce test ne vous engage à rien, il est gratuit. Il vous permet de savoir si vous avez droit au Rsa et d'estimer son montant. Attention, il n'a qu'une valeur indicative. C'est à l'examen complet des éléments de votre demande puis, à la fin de l'instruction que vous seront précisés vos droits et le montant exact de votre Rsa.

CROIX ROUGE



Voici l'hiver, des vêtements chauds seraient les bienvenus!

Vous pouvez les déposer à la VESTIBOUTIQUE ouverte les vendredis de 14h à 16h et samedis matin de 9h à 12h.

1, allée des Vergers à Maule (l'immeuble se situe entre l'école maternelle Coty et les pompiers).

des

La Vie Sociale

REPAS ET APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS POUR LES AÎNÉS

A la salle des Fêtes de 12h à 17h30 Jeudi 4 (repas intergénérationnel), 18 et 25 novembre.

Inscription au repas (6,60 €) au **2** 01.30.90.49.13

Le service et l'animation sont assurés par les intervenants du C.C.A.S. et des élèves du lycée du Buat. Le transport est assuré sur demande.

Quelques dates à retenir en décembre : Jeudi des aînés les 2 (avec les enfants), 9 et 16 décembre.

SERVICE SOCIAL

Pour rencontrer les assistantes sociales Mme Caroline Vignet et Mme Sylviane Patron,

prendre rendez-vous au 2 01.34.92.87.20

CONSULTATION PUERICULTRICE

Mme Emilie ROUX, puéricultrice de la PMI est arrivée sur notre secteur. Elle consulte le mercredi sur rendez-vous ☎ 01.34.92.87.20. Sa permanence est le lundi matin.

FERMETURES

- Fermeture de la crèche familiale du 27 décembre au 31 décembre.
- Fermeture du bureau du CCAS du 20 décembre au 31 décembre

En cas d'urgence, contacter le service social au ☎ 01.34.92.87.20

APRES-MIDI DANSANT

Animation mensuelle ouverte à tous LUNDI 8 NOVEMBRE

Venez danser de 14h à 17h

Entrée : 2 € (donnant droit à une consommation)
Animation assurée par Brigitte Côtard.
Possibilité de transport GRATUIT par minibus.

APRÈS-MIDI BELOTE

LUNDI 8 NOVEMBRE de 14h à 17h

à la salle des fêtes

Entrée : 2 € (donnant droit à une consommation)

COLIS DE NOËL 2010

Attribués aux administrés âgés de 70 ans ou plus, non imposables ou ne payant pas plus de 263 € d'impôts sur le revenu et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation.

Documents à remettre au bureau du CCAS pour le 8 novembre 2010 :

- Avis de non imposition 2010 ou d'imposition inférieure à 263 € d'impôts.
- Taxe d'habitation 2010 ou à défaut justificatif de domicile.

PRIME DE CHAUFFAGE 2010

Pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, non imposables ou ne payant pas plus de 263 € d'impôts sur le revenu et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation.

Documents à remettre au bureau du CCAS pour le 1^{er} janvier 2011 au plus tard :

- Avis de non imposition 2010 ou d'imposition inférieure à 263 € d'impôts.
- Taxe d'habitation ou taxe foncière 2010 ou à défaut justificatif de domicile.
- Relevé d'identité bancaire.

COMMUNIQUÉ - RAPPEL

Attention! Changement d'adresse de l'Assurance Maladie des Yvelines

57% des assurés déposent encore leurs dossiers dans les boîtes à lettres de nos agences pensant que leur dossier sera pris en charge plus rapidement.

Aujourd'hui, tous ces documents sont réexpédiés vers une plate-forme pour être traités. Pour gagner du temps, il vaut mieux envoyer les documents à l'adresse unique.



Une seule adresse à retenir : Caisse Primaire d'Assurance Maladie 78085 Yvelines cedex 9

Avec l'adresse unique :

- \checkmark les feuilles de soins sont traitées beaucoup plus rapidement que lorsqu'elles sont envoyées dans nos agences,
- ✓ le dossier est pris en charge immédiatement par une équipe professionnalisée,
- ✓ tous les envois, y compris ceux destinés au service médical et au service social, sont gérés en un point unique.

Environnement

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour le secteur 1 :

Partie ouest de la commune par rapport à la ligne SNCF (Centre ville, Bd Paul Barré, Bd des Fossés, rue de Mareil, avenue du Pré Rollet, etc...)

LUNDI 20 DÉCEMBRE

Pour le secteur 2 :

Partie est de la commune, secteur pavillonnaire de Maule (Pousse-Motte, Pain Perdu, Côte de Beulle, La Cauchoiserie, Tourneroue, etc...)

MARDI 21 DÉCEMBRE

BALAYAGE DE LA VOIRIE

Jeudi 25 novembre

<u>Secteur 1</u>: Paul Barré, Buat, Henri Dunant, Eglise, Flaville, Fossés, Galliens, Général de Gaulle, Maréchaux, Mareil, Chemin Neuf, Orléans, Parisis, Plat d'Etain, Ponceau, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux.

Mercredi 10 novembre

<u>Secteur 2</u>: Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Parc du Château, Pré Rollet, Saint-Jacques, Saint-Vincent, Agnou, Bazemont, Derrière le Parc, Herbeville, Poissy, Paul Barré, Fossés.

Mercredi 17 novembre

<u>Secteur 3</u>: Alexandre, Bellevue, Bergerie, Albert Camus, Château, Coteau Fleuri, Gré, Grillons, Victoria May, Mérovingiens, Orchidée, Pain Perdu, Pousse Motte, Jacques Prévert, Radet, Saint-André, Saint-Charles, Sancy, Tour, Val Durand, Alouettes, Bois, Bourgogne, Clairefontaine, Centre, Dalhias, Ferme, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Moussets, Pasteur, Puits, Roses, Coteau Saint-Jacques, Croix Jean de Maule, Emile Réaux, Verger, Vert.

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès au véhicule de nettoiement.

DÉCHETTERIE



En raison des fêtes de fin d'année, la déchetterie d'Epône sera fermée les samedis 25 décembre 2010 et 1er janvier 2011.

ECO-MOBILITÉ

Le 18 septembre 2010 ... vous avez "BOUGÉ AUTREMENT"

L'ouverture du salon du Val de Mauldre, Toumélé et la première demi-journée de l'écomobilité ont marqué ce 18 septembre.

Cette ½ journée a été organisée et mise en œuvre par les membres de la commission Environnement - Développement Durable de la municipalité en partenariat avec l'ACIME, l'Association des Commerçants Maulois, la gendarmerie, le Centre Horticole d'Enseignement Professionnel du Tremblay-sur-Mauldre, les CycloTouristes de la Mauldre et la société Electricycle, tous acteurs qu'il convient de remercier.

Parmi les activités très appréciées par les Maulois : l'essai de vélos électriques, l'utilisation par les vélos de la rue Saint-Vincent et de la Place du Général de Gaulle en sens interdit, la présentation du projet de piste cyclable Maule-Feucherolles, l'exposition sur l'ancien tramway, la sécurisation des déplacements à vélo (code de la route, réparation, entretien d'un vélo), l'utilisation d'un pousse-pousse authentique.

Le succès des vélos électriques et de l'utilisation dans les deux sens par les vélos de la rue Saint Vincent doit orienter nos réflexions et nos actions.

> Jean-Christophe SEGUIER Conseiller Municipal délégué Environnement - Développement Durable









Maule environnement





JE N'AIME PAS RECYCLER!

"Je n'aime pas recycler!" Voilà, je l'ai dit! En fait, ce qui m'énerve vraiment ce n'est pas l'acte de recycler mais que l'on soit obligé de recycler pour soi-disant "sauver la planète" et avoir une bonne conscience! Donc, je me suis dit: "Pourquoi nous, les humains, sommes-nous obligés de recycler, et pas la nature?".

Regardons le cerisier dans mon jardin : il fait des milliers de fleurs qui créent des fruits pour nourrir les oiseaux, les humains, et d'autres animaux uniquement dans l'espoir qu'un petit noyau tombe par terre, s'enra-

cine et pousse. Qui, en regardant la terre couverte de pétales, dirait "quel gaspillage !" ? L'arbre fait une quantité énorme de fleurs et de fruits sans épuiser son environnement. Une fois tombé par terre tout commence à se décomposer en nutriments qui nourrissent des micro-organismes, des insectes, des plantes et la terre. Bien que l'arbre fabrique plus de "produits" que ceux dont il a besoin pour sa croissance, cette abondance a évolué pendant des milliers d'années pour servir à des fins riches et variées. Il n'y a pas réellement de déchet, tout revient à la nature, c'est un cycle éternel.

Que peut-on dire de notre situation aujourd'hui?

Voici quelques phrases à méditer (extraites des livres cités en référence*) :

- Le recyclage est comme du paracétamol, ça soulage un grand mal de tête collectif après une nuit de surconsommation !
- La meilleure façon de réduire notre impact environnemental n'est pas de recycler plus, mais de produire moins et de disposer de moins.
- Le recyclage est un poids pour le secteur industriel et non pas une option de récompense.
- Cette régulation (le recyclage) est un signe de défaut de conception.

Prenons par exemple le papier qu'on recycle! En général, il faut 20% de fibres vierges pour fabriquer du papier recyclé, il faut également traiter ce papier pour en retirer l'encre et le blanchir. Il y a bien sûr des procédés récents qui réduisent la pollution et l'énergie de fabrication, mais tout cela n'a que peu d'influence sur le fait que ... 95% du papier mondial est soit incinéré soit jeté dans une décharge.

Ne pourrait-on faire autrement et faire comme le cerisier ? Pourquoi ne pas créer des produits conçus pour être jetés par terre une fois utilisés ? Un vieux livre, un sac de course, une chaussure, un paquet de céréales pourraient se décomposer COMPLETEMENT et nourrir les cycles métaboliques naturels. Pourquoi ne pas faire plus de produits "techniques" que l'on pourrait revaloriser COMPLETEMENT ? Je "jette" mon sèche-cheveux tout en sachant qu'il sera, démonté, réparé ou transformé en un autre produit sans la moindre perte. Nous réaliserons alors des économies à ne pas gaspiller l'oxyde de fer ou d'aluminium ou le pétrole ou, lorsque les ressources actuelles seront épuisées, à ne pas déterrer nos décharges actuelles pour essayer de revaloriser ce qu'on a jeté ...

Donc, peut-être qu'un jour, à l'inverse de l'image en haut de page, on verra des panneaux "Jetez vos déchets, svp!".

* (2 livres (en anglais) : Cradle to Cradle (Berceau à berceau) - ISBN-13: 978-0865475878, Natural Capitalism - ISBN-13: 978-0316353007)

Le Comité Environnement et Développement Durable.















Emploi

L'Association pour le Développement de l'Emploi de la Vallée de la Mauldre (Andelu, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville)

Maison des Associations
"salle Jean Moulin"
(ancienne Mairie) – 78580 MAULE

Permanences: 201 30 90 86 25 point-emploi.adevm@wanadoo.fr

Conseillère Municipale déléguée :
Armelle MANTRAND

Pour consultation des différents sites sur Internet, entretiens et formalités administratives :

Toute la journée : <u>Tous les lundis</u> de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Les jeudis : 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} du mois.

De 9h à 12h30

<u>Tous les mercredis et vendredis</u>

et sur rendez-vous de 14h à 17h30.

De 14h à 17h30
les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois et tous les mardis

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'association pour l'emploi à MAULE

101.30.90.86.25 - Armelle MANTRAND

Quelques-unes des offres d'emploi. Nous recherchons ...

■ Des personnes pour effectuer le recensement : déposer puis relever les formulaires. Formation assurée. Véhicule souhaité

CDD d'un mois début 2011. (voir page 3)

 Une gouvernante H/F pour assurer le soutien scolaire de 2 enfants 4 jours par semaine : permis B impératif. Possibilité de loger sur le lieu de travail.
 CDI. Temps partiel.

□ Aides à domicile H/F : pour le ménage, le repassage, les courses et préparation des repas. CDI, temps partiel.

Véhicule indispensable.

a 1 préparateur de commandes H/F : assurer l'accueil téléphonique des fournisseurs, la réception des marchandises et la germination. Port de charges lourdes. Etudiant bienvenu.

Le mercredi de 13h à 17h.

a 1 garde malade H/F: pour accompagner une personne souffrant de la maladie de Parkinson. Expérience exigée. Etre véhiculé pour se rendre sur le lieu de travail. CDI 10h/hebdo.

n 1 personne pour assurer la garde d'un bébé de 2 mois au domicile de la nourrice : être véhiculé. Expérience exigée.
 Temps plein 4 jours par semaine
 A pourvoir début 2011.

Le Bureau de l'Emploi sera fermé le vendredi 12 novembre 2010.

Culture

MUSÉE VICTOR AUBERT



Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



Le musée est ouvert de 15h à 18h chaque mercredi et les samedi 6 et dimanche 7 novembre.

Entrée libre 101.30.90.61.49 www.museeaubertmaule.free.fr

BIBLIOANIMATION



"Il était une fois ... à la Bibliothèque de Maule"

A noter dès à présent,

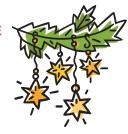
Alain, Jeanne, Micheline, Monique conteront

"LA FÉERIE DE NOËL"

et feront chanter les chants traditionnels aux enfants de 3 à 6 ans

MERCREDI 15 DÉCEMBRE DE 10H À 11H30 et <u>exceptionnellement</u> de 14h30 à 16h

à l'Espace du Prieuré



Ne manquez pas ces instants de féerie, de rêve et de plaisir partagé!

EXPOSITION



MAULE



François LAPLACE

Impressions de Voyages

EXPOSITION DU 30 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 2010

Ouverture tous les jours de 10h à 19h sauf jeudi 4 novembre Nocturne le mercredi 3 novembre jusqu'à 21h

> ESPACE CULTUREL DU PRIEURE 24 rue Quincampoix - 78580 MAULE



CONCERT

L'ACIME participe avec RITMY à l'organisation de la 21^{ème} Saison musicale : 6 concerts dans la région d'octobre à mars.

> Une date à retenir! 5 février 2011 avec QUAI N° 5 à la Salle des Fêtes

L'ensemble musical qui a participé, cette année, aux "Victoires de la musique" vient à Maule.



Pour tous renseignements concernant le programme détaillé, les abonnements et réservations 101.34.75.87.33 ou sur http://ritmy.fr

Culture

LES AUTOMNALES

AVEC L'A.C.I.M.E. ...



Manifestation biennale regroupant plus de cinquante auteurs, tous genres confondus, roman, poésie, bande dessinée, histoire, art, écologie ...

Un moment exceptionnel de rencontre avec les auteurs qui pourront vous dédicacer leurs ouvrages.



DIMANCHE 28 NOVEMBRE
DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H30
SALLE DES FÊTES

Renseignements **a** 01 30.90.84.26 asso.acime@laposte.net



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La rentrée littéraire nous a submergés de nouveautés de toute nature parmi lesquelles nous avons choisi quelques titres :

- "Le cœur régulier" d'Olivier ADAM,
- "Le sel" de J.B. del AMO,
- Le dernier SIGNOL "Une si belle école"
- "La ballade de Lili k" de Blandine Le CALLET,
- "L'enquête" de Ph. CLAUDEL,
- "Léviatemps" le dernier CHATTAM,
- "Mourir de dire la honte", de Boris CYRULNIK,
- "Le moulin des sources" de Françoise BOUR-DON,
- "Apocalypse bébé" de Virginie DESPENTES,
- "Une affaire conjugale" d'Eliette ABECASSIS,
- "L'amour est une île" de Claude GALLAY,
- "La carte et le territoire" de Michel HOUELLE-BECQ
- "Ouragan" de Laurent GAUDE.

Ouverture le lundi de 14h30 à 17h, le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.



Sortir à Maule

EXPOSITION

EXPOSITION

DES BRODEUSES DE « AUX FILS DE LA MAULDRE »

DU 13 AU 21 NOVEMBRE 2010



AU PRIEURE DE MAULE De 10h à 12h et de 14h à 18h

LES AUTOMNALES



COMITÉ DE JUMELAGE



Soirée Cheese and Wine et "Quiz" écossais

find the right word in the right time!

Venez fêter la Saint Andrew avec LE COMITÉ DE JUMELAGE DE MAULE ET DE LA VALLÉE DE LA MAULDRE

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010 à partir de 20h30

Salle des Fêtes d'Aulnay-sur-Mauldre



Fromages et café offerts. Apportez un dessert.

Bar payant.



Réservation obligatoire avant le 13 novembre 2010

Niky Mottet **1** 06.03.09.19.90 ou cjmvm.secretariat@wanadoo.fr

LA FÊTE DU BEAUJOLAIS

Les commerçants du marché et du centre ville s'associent pour fêter l'arrivée du

"Beaujolais Nouveau" le samedi 20 novembre de 9h à 13h.

Dégustations, animations et jeux à gratter.





Tout abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Sortir à Maule



L'Association des Anciens Elèves

donne de nouveau aux

Anciens Elèves des Ecoles publiques de Maule, l'occasion de retrouver des amis, des camarades de classe perdus de vue lors d'une

Soirée de Retrouvailles

au cours de laquelle sera fêté l'anniversaire des élèves dont l'année de naissance se termine par le chiffre ①

Instituteurs, Parents et Amis sont invités à se joindre aux Elèves concernés et participer au

Buffet Dansant animé en leur honneur

Samedi 20 Novembre 2010

Rendez-vous à l'Ecole René Coty Chaussée Saint-Vincent à Maule - à partir de 20h

Participation : Adhérent : 25 € - Non adhérent : 28 €

Enfant moins de 12 ans : 12 €

GRATUIT pour les élèves nés en 1920 -1930 - 1940 - 1950 - 1960 - 1970 - 1980 - 1990 ayant obligatoirement fréquenté les Ecoles de Maule

<u>Inscriptions avant le 15 novembre 2010</u>

Soit par courrier à Jean Galopin, 47 bis, Boulevard des Fossés - Maule ou Suzanne Durat 14, rue Saint Vincent - Maule Soit par tél.: 01.30.90.76.07 ou par courriel: sdurat@free.fr

Enfance et Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS



Musique avec des objets de Récup

La pluie matinale a obligé les animateurs à installer les stands de jeux à l'intérieur et à annuler quelques animations.

Mais malgré cela, de nombreuses personnes de tous âges ont assisté à cette fête et ont apprécié les différents ateliers proposés. Alors bravo à tous, vous qui nous avez aidé à nettoyer Madame Cra-Cra, la super pollueuse!



Devinettes du potager









ECOLOGIE ET RECUP

de l'année par les différents accueils jeunesse de la ville

Tout au long de l'année, les équipes d'animation ont proposés des activités en lien avec le respect de l'environnement :

Tri sélectif et créations mode en récup au Centre de Loisirs, jardin dans l'école Coty, jeux durables en bois à l'Espace Jeune...

Et le jour de la fête, tout le monde a pu découvrir des petites astuces pour s'amuser sans polluer!

Fabrication de cosmétiques avec des produits naturels (miel, avocat...)

Peinture à base de choux, de betteraves, de sirop de menthe...

Confection de petits sacs très chics avec du tissu de récup...



Enfance et Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS



PERMANENCES:

Pour tous renseignements, contactez

Florent MANCUSO et Julia COUR au Centre de Loisirs.

2 01.30.90.80.79

centre-loisirs@maule.fr

54, Chemin de la Cressonnière - 78580 MAULE

Hors vacances scolaires:

Les lundis et mardis de 9h à 19h. Les mercredis : de 17h à 19h

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 17h à 19h

Inscriptions pour les vacances de Noel : jusqu'au lundi 29 novembre inclus.

Découvrez notre nouveau projet pédagogique sur le site Internet de la ville (disponible en téléchargement)

ATTENTION NOUVEAUTÉ!

Nous accueillons de plus en plus d'enfants et la gestion des présences se complexifie . Nous sommes donc dans l'obligation de modifier notre fonctionnement. **LES INSCRIPTIONS**:

- **Mercredi** : Une semaine à l'avance (soit le mercredi précédent au plus tard).
- Vacances : Dates limites à respecter (indiquées sur le Maule Contacts, sur le site Internet , sur le Pense Malin et par affichage dans le Centre de Loisirs.).

LES ANNULATIONS:

Une semaine à l'avance quelle que soit la période (mercredi ou vacances) au lieu de 48h.





ESPACE JEUNES

NOUVEAU A L'ESPACE JEUNES, COURS DE DANSE HIP HOP!

La danse hip hop est source d'expression, de créativité, d'énergie et de dépassement de soi.

C'est grâce aux différents mouvements corporels qui s'allient à une performance physique et de l'énergie, que l'on peut ainsi mieux développer sa créativité à sa guise.

Longtemps danse populaire, le hip hop a maintenant intégré la majorité des écoles de danse et sait se mélanger aux autres catégories comme la danse contemporaine ou classique.

Cette année, l'Espace Jeunes a fait appel au danseur chorégraphe Diambéré DEMBELE de l'association DIAM'S MUSIC afin de proposer des cours de qualité à tous les jeunes de 8 à 17 ans !

Diambéré vous attend pour compléter le groupe déjà en place mais surtout pour ... bouger, vibrer, danser ... car telle est la devise.

Cours de danse Hip Hop tous les samedis après-midi de 15h à 16h et de 16h à 17h à la salle de danse du gymnase Saint Vincent, chaussée saint Vincent à MAULE.

Tarifs hip hop 2010/2011

QF	Trimestriel Tarif individuel	Annuel Tarif individuel	Prélèvement automatique sur 9 mois Tarif individuel
Α	25 €	75 €	8,30 €
В	35 €	105 €	11,60 €
С	45 €	135 €	15€
D	55€	165 €	18,30 €
E	65€	195 €	21,60 €
F	75 €	225€	25 €
Extra Muros	90 €	270 €	30 €

ATTENTION, l'inscription ne sera définitive qu'une fois le dossier complet comprenant :

- Le paiement de l'activité,
- Un certificat médical,
- La fiche sanitaire,
- Une copie de la dernière feuille d'imposition,
- Le règlement intérieur de l'espace jeunes signé.

Renseignements et inscriptions auprès de Solenn MIRNIK, directrice de l'Espace Jeunes au © 01.30.90.41.63 / 06.87.60.23.17 ou par mail sgressus@maule.fr.

Enfance et Jeunesse



POINT INFORMATION JEUNESSE



(P.I.J.) de 11 à 25 ans Responsable : Céline RALLON ☎ 01.30.90.95.70 pij@maule.fr

lle-de-France

Comme annoncé depuis de longs mois et pour les distraits qui n'auraient pas lu le Maule Contacts, le P.I.J. est désormais implanté au sein de la bibliothèque.

Cette synergie fut longue à mettre en place mais nos efforts n'avaient qu'un seul horizon : que les lecteurs et le public fréquentant le P.I.J. s'y sentent à l'aise.

Certains ont déjà pu étrenner notre tout nouvel espace et nous constatons que les lieux attisent parfois les curiosités : visiteurs du P.IJ. arpentant les rayonnages littéraires, lecteurs pointant leur oeil discrètement inquiet sur le P.I.J.

Il faudra peut-être du temps à certains pour s'approprier la nouvelle configuration, il nous en a fallu aussi, mais le temps a l'art d'être parcouru et c'est ainsi que chacun de nos pas s'enchaîne.

Vivre le temps présent est finalement la meilleure clé du bonheur!



MISSION LOCALE



Sandra SCHNEIDER assurera une permanence pour les jeunes de Maule dans les anciens locaux du P.I.J., Maison des Associations

MERCREDI 3 & 17 NOVEMBRE de 14h à 17h

BASKET BALL



www.usmauloisebb.com

Rencontre de novembre au gymnase du Radet

SENIORS Masculins 1 COUPE DE FRANCE 1/256 de finale Dimanche 14 à 15h30 (sous réserve)

SENIORS Masculins 1
Division Excellence département

Dimanche 7 à 13h30 - MAULE/Rambouillet Samedi 13 à 20h30 - MAULE/Saint-Germain

SENIORS Masculins 2
Division Honneur département
Samedi 6 à 18h30 - MAULE/Montigny-le-Bx
Samedi 13 à 18h15 - MAULE/Orgerus
(horaires sous réserve)

SENIORS Anciens Division 3 Région

Dimanche 7 à 10h30 - MAULE/Paris J.Boin Dimanche 14 à 10h30 - MAULE/Val de Seine Dimanche 28 à 9h30 - MAULE/Boulogne

CADETS Masculins 1

1 ere phase département

Samedi 6 à 16h45 - MAULE/Vélizy

Samedi 27 à 17h15 - MAULE/Orgerus

MINIMES Masculins 1 1ère phase département

Samedi 6 à 15h15 - MAULE/Magny les Hx Samedi 13 à 16h15 - MAULE/Montigny-le-Bx

BENJAMINS Masculins 1 1ère phase département

Samedi 20 à 16h - MAULE/Andresy-Chanteloup Dimanche 28 à 11h - MAULE/Le Pecq

POUSSINS Masculins 1^{ère} phase département Samedi 20 à 14h30 - MAULE/Plaisir Samedi 27 à 14h30 - MAULE/Noisy Bailly

POUSSINES Féminines
1ère phase département

Samedi 27 à 15h45 - MAULE/Montigny-le-Bx



TENNIS DE TABLE

Les pongistes de Maule jouent désormais au gymnase du Radet, le vendredi à 21h.

Niveau Pré-Régional

Le 19 novembre Maule 1 – Villepreux 1

Niveau Départemental

Le 5 novembre

Maule 2 – Gargenville 1

Maule 4 - Sartrouville 5



Le 19 novembre Maule 3 – Villepreux 2

Le 26 novembre

Maule 2 – Aubergenville 2

Maule 4 - Gressey 1

GOLF



VENDREDI 19 NOVEMBRE GOLF de FEUCHEROLLES

1er départ 9h suivi d'un encas Beaujolais Pour cette dernière compétition amicale de l'année, nous vous espérons nombreux.

Nous avons réalisé notre fête annuelle au golf de BETHEMONT où une centaine de personnes ont, pour certains, reçu une très belle récompense pour leurs participations tout au long de cette année.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de notre association se déroulera le VENDREDI 17 DÉCEMBRE à 17h30 salle des Fêtes de Maule.

POUR inscriptions ET plus d'informations : www.agmaule.com



TENNIS



Les travaux de rénovation de la toiture des tennis couverts seront réalisés courant novembre, les adhérents seront informés des disponibilités des courts par affichage au club et par email.

.....

Le club organise avec ses adhérents une soirée animations sportives à thème le samedi 20 novembre 2010 de 18h à 23h.

Affiche programme au Club.



Le Tennis Club de MAULE participe au TÉLÉTHON et organise des animations au Club

le samedi 4 décembre 2010 de 16h à 24h. Ambiance sportive et musicale. Vente de sandwichs et boissons. TOMBOLA au profit du TÉLÉTHON

Les fiches d'inscriptions pour la saison 2010/2011 sont disponibles au club.

Remise exceptionnelle de 50% sur l'adhésion réservée aux parents qui ont un enfant inscrit à l'école de tennis du club et qui n'ont jamais été licenciés à la FFT.

Venez jouer avec vos enfants.

www.club.fft.fr/tc.maule - tc.maule@fft.fr
Chemin du Radet 78580 MAULE

101.30.90.99.76

Informations Générales

RECRUTEMENT



Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires

Vous avez 18 ans, une bonne condition physique,

vous êtes disponible, vous voulez vivre des expériences hors du commun et avez envie d'être utile, alors rejoignez la caserne des pompiers de Maule afin de connaître la satisfaction d'aider votre prochain et de participer à la sécurité des populations avec une technicité spécifique.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous avec le chef du centre de secours de Maule ou de lui adresser une lettre de motivation manuscrite et un curriculum-vitae récents à l'adresse suivante :

Centre de secours de Maule Chaussée Saint Vincent - 78580 MAULE 3 01.34.75.07.20 - 06.11.17.47.86

DÉTECTEUR DE FUMÉE

UN DÉTECTEUR DE FUMÉE DANS VOTRE LOGEMENT PEUT VOUS SAUVER LA VIE!

- > En France, 1 incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes ;
- > Les incendies domestiques provoquent 800 décès par an :
- > 70 % des incendies mortels se produisent la nuit dans les incendies d'habitation.

Si 70 % des incendies se déclenchent le jour, 70 % des incendies mortels se produisent la nuit, faute d'avertissement. Contrairement aux idées reçues, l'odeur de fumée non seulement ne réveille pas mais produit l'effet inverse. Elle contient du monoxyde de carbone qui plonge dans un profond sommeil. Leur détection précoce s'impose de façon impérative et vitale. 10 000 personnes sont victimes d'incendies chaque année. Quand ils ne tuent pas, ils entraînent de graves séquelles physiques, respiratoires, traumatiques et psychologiques.

Le détecteur de fumée joue un rôle vital en donnant l'alerte lorsqu'un feu est dans sa phase de développement. Il veille 24 heures sur 24. De ce fait, il est surtout efficace la nuit, lorsque la surveillance humaine est absente. Leur présence n'empêche pas un feu de se déclarer, mais il permet aux occupants d'être prévenus et de disposer du temps nécessaire pour quitter les lieux, voire de pouvoir éteindre un début d'incendie par des moyens de première intervention et limiter ainsi considérablement les dégâts et la charge financière qui en résulte. Installez ou faites installer chez vous des détecteursavertisseurs autonomes de fumée (certifiés NF), de préférence à proximité des zones de sommeil, qui vous alerteront jour et nuit dès le début de l'incendie. Pour être efficaces, ces appareils doivent faire l'objet d'un entretien régulier.

> Major Thierry LAUNAY Chef de Centre

RÉCUPÉRATION DE VÉHICULE

Dans le cadre de la formation au secours routier, le centre de secours de Maule recherche des véhicules légers non accidentés, de préférence roulants et destinés à la destruction.

Pour cela, il vous suffit de contacter la caserne de Maule au ☎ 01.34.75.07.20

NOUVEAU À MAULE

Les pompes funèbres Alain PADEL vous informent de l'ouverture de leur **chambre funéraire à Maule**.

Z.A. Les Lézardes - CD 45

201.30.90.88.67



LES RESTOS DU COEUR



Les Restos du Cœur ouvrent le 29 novembre 2010 4, rue de l'Estandart à BEYNES \$\tilde{\tilde{\tilde{\tilde{1}}}}\$ 01 34 89 01 88

Les inscriptions se feront le jour de l'ouverture et les jours suivants : lundi, mercredi et vendredi. La distribution aura lieu ces mêmes jours.

Pour l'ouverture de vos droits, apporter les documents suivants :

- Feuille d'impôts
- Feuille de surendettement
- Quittance de loyer
- Pièce d'identité
- Certificat scolaire pour les plus de 16 ans.

Informations Générales

MESSES ET CÉLÉBRATIONS

NOVEMBRE	Samedi 18h30	Dimanche 9h30	Dimanche 11h15
1 er			10h30 Maule
6 et 7	Aulnay-sur-Mauldre	Mareil-sur-Mauldre	Crespières*
11		9h45 Beynes	
13 et 14	Davron	Bazemont	Beynes
20 et 21	Montainville	Les Alluets 9h à Maule : CP	Crespières
27 et 28	Mareil-sur-Mauldre	Davron	Maule

^{*} Partage d'évangile pour les enfants de l'éveil à la foi.

CP: Messe de la communauté portugaise

PERMANENCES

Union Nationale des Combattants

Permanences au local U.N.C. Ancienne Mairie - 1er étage à droite **SAMEDI 13 NOVEMBRE** SAMEDI 11 DÉCEMBRE **SAMEDI 8 JANVIER**

de 10h à 12h

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Le 5 décembre a été institué "Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie" de 1952 à 1962.

Nous vous invitons donc à nous rassembler au monument aux morts de Maule, accompagnés des autorités civiles et militaires, pour commémorer cette journée du Souvenir.

Par Solidarité et Fraternité, nous invitons nos camarades des autres conflits à se joindre à nous.

"UNIS COMME AU FRONT"

Rendez-vous au monument aux morts de Maule **DIMANCHE 5 DÉCEMBRE** à 11h15

> Le Président Jean-Pierre Benard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Association pour la Association pour la Protection Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association pour la Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre qui se tiendra le 20 novembre 2010 à 10h en salle des Mariages à la Mairie de Maule. Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront participer aux votes.

COLLECTE NATIONALE



DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010 Thème de l'année "Les ressources des pauvres"

Des quêteurs munis de troncs personnalisés feront appel à votre générosité. Vos dons sont précieux pour permettre au Secours Catholique de réaliser sa mission en France, comme à l'étranger. Un grand merci d'avance de leur faire bon accueil.

ENQUÊTE

D'octobre 2010 à juin 2011 se déroule sur notre territoire une grande enquête sur les déplacements quotidiens des habitants d'Ile-de-France. Certains d'entre vous seront contactés par TNS-Sofres afin de participer à cette enquête. L'entretien se déroule au domicile des ménages. Tous les membres du foyer doivent être interrogés le même jour.

Les résultats de l'enquête serviront à définir politiques concrètes, adaptées aux des attentes et aux besoins des Franciliens. Aucune exploitation commerciale ne sera faite des résultats. Aucune autre sollicitation ne sera adressée aux ménages participants.

Notre collectivité soutient cette démarche qui permettra d'améliorer nos déplacements, alors si vous êtes contacté, participez!

Pour en savoir plus vous pouvez vous adresser à votre mairie, vous connectez à l'adresse suivante www.egt.stif.info ou contacter le 0 800 006 136 (appel gratuit à partir d'un téléphone fixe).

